



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-APOLLINE-DE-PATTON

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire devant se tenir **le lundi, 3 mai 2021 à 19h30**, dans la salle du conseil située au 108, avenue Ouellet à Sainte-Apolline-de-Patton, le conseil municipal devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

ADRESSE : rang Saint-Jean

LOT : 6 015 878 du Cadastre du Québec

ZONE : Fc.9

DEMANDE : La demande de dérogation mineure vise à permettre la construction d'une résidence secondaire d'une hauteur de 3,96 mètres, à moins de 150 mètres d'un chemin public et ayant une largeur de 3,66 mètres (12'), une profondeur de 5,49 mètres (16') ainsi qu'une superficie de plancher de 26,8 mètres carrés (288 pi²) lorsque le règlement de zonage n° 2-90, article 5.2.3, stipule que tout bâtiment résidentiel situé à moins de 150 mètres d'un chemin public doit avoir une superficie minimale de 40 mètres carrés (430 pi²) ainsi qu'une façade et une profondeur minimale de 6 mètres (19,6'). De plus, dans cette zone, la hauteur minimale d'un bâtiment principal est de 5 mètres (16,4')

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à la demande en transmettant ses observations par écrit, **avant 15h00, le 30 avril 2021** à l'adresse suivante :

Adresse postale : Municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
 105, route de l'Église
 ou Sainte-Apolline-de-Patton (Québec)
 G0R 2P0

Par courriel à : info@sainteapollinedepatton.ca

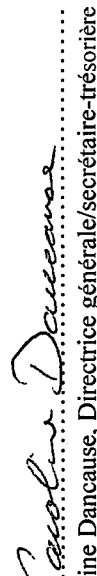
DONNÉ à Sainte-Apolline-de-Patton, ce quinzième jour du mois d'avril deux mille vingt et un.


Caroline Dancause, directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(Articles 335 et 346 du Code municipal)

Je, soussignée, Caroline Dancause, directrice générale de la Municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton, certifie sous serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant deux copies aux endroits désignés par le Conseil ce quinzième jour d'avril 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce quinzième jour d'avril deux mille vingt et un.

Signé : 
Caroline Dancause, Directrice générale/secrétaire-trésorière